

Naissances : - Timéo RAMALHO, né le 7 février 2012 au foyer de Christine LEGEARD et David RAMALHO 13, rue de la Fortinière.



TRAVAUX

Extension du lotissement des Chevallerais:

Touraine-Logement a débuté les travaux de l'extension du lotissement des Chevallerais le 6 Mars 2012. Ces travaux prévoient une livraison des logements pour le printemps 2013.

Les personnes qui pourraient être intéressées par la location ou l'acquisition de ces logements, voudront bien se renseigner auprès de la Mairie.



ECOLE

La structure de jeux a été installée pendant les vacances de février. Un revêtement amortissant spécial a été réalisé à cette occasion.

Visite virtuelle de l'école:

<http://www.charentilly.com/pano19/19.html>

Présidentielles

Le bureau de vote pour les élections présidentielles du 22 avril et du 6 mai sera ouvert de 8 h à 18 h et se tiendra dans la salle polyvalente Madeleine Guillemot.



Club des fils d'argent

L'assemblée générale a eu lieu mercredi 15 Février 2012 à la salle polyvalente : en la présence de MADAME BRAZ DE SANTOS « responsable de secteur »



Après le vote voici la composition du bureau :

Présidente : MADAME PIOFFET MICHELLE
Vice présidente : MADAME BESNIER MONIQUE
Secrétaire : MADAME TAILLARD CHRISTIANE
Secrétaire adj : MONSIEUR GUERCHE CLAUDE
Trésorier : MONSIEUR HOGUET ROBERT
Trésorière adj : MADAME JAUNASSE MICHELE
Membres du bureau : MADAME PIGER MARIE-CLAUDE, MONSIEUR PETITGUILLAUME MICHEL, MONSIEUR VASLIN BERNARD, plus deux nouveaux élus : MONSIEUR CHAMEROIS GABRIEL et MONSIEUR MANS BARTHELEMY.



Carnaval 2012
organisé par l'Apec

Dimanche 25 Mars à 15h
RDV Salle Polyvalente



Comme chaque année, nous vous attendons nombreux pour ce moment de convivialité et de gaieté.



Plantation Rue des Mailleries

Le talus bordant cette route a été avantageusement planté par nos équipes.



Equipement Communal

Vendredi 2 Mars au siège de la CCGC

Lors d'une réception au siège de la communauté de communes, la municipalité a pris possession de son 1er véhicule électrique en même temps que plusieurs autres communes de Gâtine et Choissille. Ce véhicule, largement subventionné, va venir compléter le parc de véhicules utilitaires de la commune. Ce véhicule, muni d'une benne assistée, a une autonomie de 120km en milieu urbain et de 80 km sur route; il permettra de faciliter de manière écologique les travaux de nos employés communaux.



Mairie

1 place Andrée Cousin
37390 Charentilly

Charentilly



L'Echo du Village

Mars 2012

INFOS PRATIQUES

Tel : 02 47 56 65 46 - Fax : 02 47 56 53 56

Email : mairie@charentilly.com

Site Internet: www.charentilly.com

Mr le Maire et ses Adjointes reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8h00 à 12h00

Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Site : www.charentilly.com

mairie@charentilly.com

Tel : 02 47 56 65 46

Fax : 02 47 56 53 56

Extraits de quelques décisions DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 20 Février 2012



PROGRAMME IMMOBILIER TOURAIN LOGEMENT « IMPASSE DES CHEVALLERAI », RETROCESSION A TOURAIN LOGEMENT DES PARCELLES DU BASSIN DE RETENTION EAUX PLUVIALES AINSI QUE DE LA PARCELLE AK 109 ASSIETTE POUR PARTIE DES LOGE- MENTS A CONSTRUIRE.

M. le maire rappelle la délibération du Conseil municipal 2011-062 du 19 décembre 2011 qui autorise la rétrocession à Touraine Logement des parcelles AK 37, AK 148, AK 150, dans le cadre de la réalisation du bassin de rétention des eaux pluviales du programme immobilier cité en objet. Deux parcelles ayant été omises, il convient de les joindre à l'opération. Il s'agit de la parcelle AK 151 pour 355 m² et de la parcelle AK 153 pour 273 m².

De plus, la parcelle AK 109 pour 2 296 m² est utilisée dans l'opération de construction de logements, il convient de l'ajouter.

- Décide que les parcelles AK 151, AK 153 et AK 109 font l'objet de la convention de rétrocession conclue avec Touraine Logement afin de mener à bien le programme immobilier « Impasse des Chevallerais ».

AMENDES DE POLICE, PROGRAMME 2012, POURSUITE DE L'AMENAGEMENT SECURITAIRE AUX ABORDS DE L'ECOLE.

M. le Maire indique qu'il convient de poursuivre l'aménagement sécuritaire aux abords de la nouvelle école par l'élargissement de la RD 338, sur son côté gauche, de son intersection avec la rue de la Croix Saint Jean jusqu'à l'accès au parking du stade qui prolonge celui de l'école.

Il est proposé la réalisation de cette tranche selon le devis estimatif arrêté à la somme de 54 147 € HT (devis GTTP à Vouvray du 9 décembre 2011).

- Décide de la réalisation des travaux objet de l'énoncé ci-dessus.

- Décide de solliciter une aide de l'Etat dans le cadre du reversement du produit des amendes de police afin de mener à bien l'opération.

- Charge M. le maire de constituer le dossier, l'autorise à signer tous les documents s'y rapportant et d'en faire dépôt auprès du Département pour instruction.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTER- COMMUNAL DES CAVITES 37.

Le Syndicat des Cavités 37 a proposé les modifications statutaires du Syndicat afin d'accepter les adhésions éventuelles des Communautés de communes ainsi que de la Communauté d'agglomération de Tour(s) Plus.

Il est demandé aux Conseils municipaux de se prononcer sur la proposition de modifications statutaires évoqué ci-dessus.

- Donne un avis favorable aux propositions d'adhésions éventuelles des Communautés de communes ainsi que de la Communauté d'agglomération

de Tour(s)Plus.

COMPTE - RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES.

Commission Voirie Réseaux du jeudi 26 janvier.

M. Motard expose les sujets abordés ainsi qu'une liste chiffrée de travaux de voirie.

COMPTE - RENDU DES EPCI.

Syndicat de la Gendarmerie :

Mme Dutertre fait état des questions délibérées lors du dernier Comité Syndical.

Communauté de Communes de Gâtine et Choisille du lundi 13 février.

M. le maire relate les points débattus lors de ce Conseil communautaire.

Syndicat du Collège du mercredi 15 février.

M. Lehagre expose les différents points évoqués.

Commission environnement :

Mme Bouin présente les discussions à l'ordre du jour de la commission.

QUESTIONS DIVERSES.

Nouveaux tarifs de location des salles communales.

Salle «Madeleine Guillemot» : Tarif des locations. Pour les particuliers

	Personnes de la commune	Personnes hors commune
--	----------------------------	---------------------------

2 JOURS DE LOCATION

du samedi 8H00 au dimanche 20H00

- Avec cuisine,	305 €	473 €
- sans cuisine,	231 €	336 €
- frais de chauffage du 15/10 au 15/04	63 €	63 €

1 JOUR + 1 NUIT DE LOCATION

du samedi 17H00 au dimanche 12H00

- avec cuisine,	210 €	315 €
- sans cuisine	168 €	263 €
- frais de chauffage du 15/10 au 15/04	42 €	42 €

1 JOUR DE LOCATION

le samedi de 8H00 à 20H00 ou le dimanche de 8H00 à 20H00

- avec cuisine,	147 €	263 €
- sans cuisine,	105 €	210 €
- frais de chauffage du 15/10 au 15/04	32 €	32 €

Pour les restaurateurs de la commune

2 JOURS DE LOCATION

du samedi 8H00 au dimanche 20H00

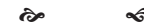
a. tarif unique	525 €
b. frais de chauffage du 15 octobre au 15 avril inclus	53 €

1 JOUR + 1 NUIT DE LOCATION

du samedi 17H00 au dimanche 12H00	
a. tarif unique	294 €
b. frais de chauffage du 15 octobre au 15 avril inclus	42 €
Salle « Maurice Pilorge » : Tarif des locations.	
- Pour 24 heures	53 €

Prochaine réunion du Conseil municipal

La prochaine réunion du Conseil municipal est prévue
le lundi 19 Mars à 20h30 heures, salle de la mairie.



(Le Procès Verbal officiel est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site Internet de la commune)

www.charentilly.com rubrique PV Conseils



INSCRIPTIONS A L'ECOLE

Si vous venez d'emmenager à Charentilly, et/ou si votre enfant n'est pas encore inscrit à l'école pour l'année scolaire 2012/2013; ou s'il est né en 2009, vous pourrez procéder à son inscription auprès de la Directrice de l'école, LE LUNDI 7 MAI DE 13H30 à 17H30 ou LE JEUDI 10 MAI DE 16H30 à 17H30 ou LE VENDREDI 11 MAI DE 16H30 à 17h30.

Vous devez au préalable en avoir avisé la Mairie qui vous remettra un certificat d'inscription.

Pour que l'admission de vos enfants soit enregistrée, vous devez vous présenter à l'école avec: - le livret de famille, - un certificat médical d'aptitude, et un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication, - le certificat d'inscription délivré par la Mairie, - un certificat de radiation et le livret scolaire (en cas de changement d'école). Nous vous rappelons que l'inscription à l'école implique l'engagement pour la famille d'une fréquentation scolaire régulière.

Pour tout renseignement complémentaire, Tél: 02.47.56.70.48.



S.I.A.E.P.

Syndicat Intercommunal d'Approvisionnement en Eau Potable
CHARENTILLY - ST-ANTOINE-DU-ROCHER - SAINT-ROCH - SEMBLANÇAY

Votre syndicat d'eau communique.

Votre compteur d'eau est désormais équipé de radio relevé.

L'offre radio-relevé est une réponse :

- à l'absence des occupants lors des relevés,
- à la détection des fuites,
- aux économies d'eau grâce au suivi de la consommation,
- à la non-accessibilité de certains compteurs,
- à la politique de maîtrise des retours d'eau.

Vous pouvez également suivre vos consommations au jour le jour par Internet. <http://www.radioreleve.info>



Si vous avez reçu des offres de prestation émanant de «Veolia Habitat Services» sachez qu'ils ne sont pas approuvés par le syndicat d'eau.

